

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 49 (1978)
Heft: 2: L'industrie horlogère : l'heure de demain!

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PB4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 2 Février 1978

SOMMAIRE

L'industrie horlogère : l'heure de demain, par F. Savoye (17) ; **Situation actuelle et future de l'industrie horlogère**, par E. Brugger (18) ; **Présent et avenir de l'industrie horlogère**, par J.-P. Bonny (20) ; **Horlogerie : effort certain, perspectives incertaines**, par A. Jetzer (22) ; **L'industrie horlogère devant ses problèmes**, par B. Clerc (24) ; **L'avenir de l'industrie horlogère suisse**, par G.-F. Bauer (26) ; **L'avenir des régions horlogères**, par M. Rey (29) ; **L'industrie horlogère dans le canton de Berne**, par V. Dubois (31) ; **Les relations du travail dans l'industrie horlogère suisse**, par M. Duc (34) ; **Situation de l'industrie horlogère dans l'optique syndicale**, par G. Tschumi (37) ; **Les soucis du travailleur horloger**, par K. Gruber (39).

L'industrie horlogère: l'heure de demain!

C'est à l'échelle d'un univers en pleine transformation que le Vieux-Monde mais aussi le Nouveau sont mis au défi de chercher et de trouver un nouvel équilibre.

Les progrès dans l'industrie horlogère sont tels aujourd'hui, malgré la crise et ses conséquences, que ce n'est pas le passé qui reviendra demain mais le fruit d'une évolution voulue et non pas subie.

Cette évolution horlogère exigera de tous ceux qui vivent cette industrie de tendre toutes leurs forces et leur volonté vers un but prioritaire : survivre.

Prenons donc tous conscience que c'est à l'heure de demain qu'il s'agit de se porter avec résolution.

Frédéric Savoye
Président central ADIJ